Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 035-213502057-20260420-2026_42-DE

Département Ille-Et-Vilaine
Commune de Noyal Sous Bazouges

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20/04/2026

Date de la convocation
15/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	10	11

Vote
A l'unanimité
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Rennes
Le : 21/04/2026

L'an 2026, le 20 Avril à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Noyal Sous Bazouges dûment convoqué s'est réuni en session publique ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MALLET Bertrand, Maire.

Présents : M. MALLET Bertrand, Maire,
Mmes : BAZILLE Sandra, BOBON Christelle, BOUGERE Cindy, MAGAUD PERNOT Roxanne,

MM : EON Jean-Yves, MAILLARD Jean-Charles, MARIAU Noël, PRESSET Jean-Baptiste, THÉBAULT Fabrice

Excusée et représentée :
SAVINEL Fanny donne pouvoir à MALLET Bertrand

Secrétaire de séance : THÉBAULT Fabrice

2026/42 – Devis entretien des espaces verts

Le Maire rappelle aux membres de l'assemblée délibérante que l'entretien des espaces verts est réalisé chaque année par une entreprise extérieure et présente les devis des entreprises JOURDANIERE NATURE et GIROUARD Mickaël.

Pour mémoire, les prestations à réaliser sont la tonte des pelouses (environ 1 000 m²), l'entretien autour de l'Eglise, la taille des haies et l'évacuation des déchets verts.

→ **Jourdanière Nature** – devis n°D01-060872
Tonte avec finition au rotofil 10/an ; taille des haies 2/an ; désherbage manuel des massifs 5/an ; fauche de l'accès au champ 2/an : 2 500,00€ HT soit 3 000,00€ TTC

→ **GIROUARD Mickaël** – devis n°2026-14
Tonte pelouse et nettoyage des talus 10 passages de 8h ; nettoyage autour de l'Eglise 4 passages de 2h ; taille des haies et arbustes : 4 214,00€ HT soit 5 056,80€ TTC

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le devis n°D01-060872 de Jourdanière Nature à hauteur de 2 500,00€ HT soit 3 000,00€ TTC,
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer le devis et tout autre document afférent à ce dossier,
- **INSCRIT** les crédits nécessaires au budget.

Secrétaire de séance :
Fabrice THÉBAULT

Pour copie conforme :
Le Maire, Bertrand MALLET